

ANNONCE TRANSMISE
Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Adaptée
date d'émission : 11/07/2018 - 13:23

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Université d'Artois

Correspondant : M. Pierre VERGNAUD, Université d'Artois, 9 rue du temple BP 10665, 62030 Arras cedex, tél. : 03 21 60 37 84, courriel : marches.achats@univ-artois.fr, adresse internet : <http://univ-artois.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Objet du marché : Entretien, maintenance et fourniture des défibrillateurs (automatiques ou semi-automatiques) sur les sites de l'Université d'Artois ; formation des personnels à l'utilisation des équipements et au massage cardiaque.

Catégorie de services : 1

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 33182100
- Objets complémentaires : 50421000

Code NUTS : FRE1

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Entretien, maintenance et fourniture des défibrillateurs (automatiques ou semi-automatiques) sur les sites de l'Université d'Artois ; formation des personnels à l'utilisation des équipements. La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le CCTP. Le marché est composé d'un lot unique (prestations de même nature). Les variantes administratives et techniques (clauses du CCP) ne sont pas autorisées.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Lieu d'exécution : les sites universitaires d'Arras, Béthune, Douai, Lens et Liévin ainsi que le site Adrianor. Ce marché est passé pour une période d'un an à compter de la date précisée sur l'ordre de service notifiant le marché. Il est renouvelable trois fois un an à l'issue de chaque période. Les visites de sites ne sont pas obligatoires toutefois les candidats pourront visiter les sites en présence d'un représentant de l'Université. Les personnes à contacter pour les visites sont :
 - Site d'Arras : M. BARBIER au 03.21.60.37.02
 - Site de Béthune : FSA : M. BELHADJ au 03.21.63.71.05
 - IUT de Béthune : M. DEPRET au 03.21.63.23.00 ou 03.21.63.23.14
 - Site de Douai : Mme DELEBECQUE au 03.27.94.50.58
 - Site de Lens : SCIENCES : Mme DECLERCQ au 03.21.79.17.03
 - IUT de Lens : M. NAZAR au 03.21.79.32.42
 - Site de Liévin : Mme SAUVAGE au 03.21.45.85.19 ou Mme TOULOTTE au 03.21.45.84.80

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 48 mois à compter de la notification du marché

Cautionnement et garanties exigés : Pas d'avance forfaitaire.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Ressources propres

Le mode de règlement utilisé est le virement (30 jours) selon les règles de la comptabilité publique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire du marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- En qualité de membres de plusieurs groupements

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ne seront pas admises. Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :
 - o les garanties et les capacités techniques et financières du candidat
 - o les capacités professionnelles

o les moyens techniques et humains présentés dans le dossier du candidat

- Situation juridique - références requises : Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015
- Capacité économique et financière - références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires réalisées au cours des trois dernières années.
- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Déclaration indiquant les moyens en personnel et en matériel du candidat, liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public et les certificats de qualité ou de capacité délivrés par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- La partie financière (60 %)
- La partie technique (40 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 03 septembre 2018 à 16 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018-18

Renseignements complémentaires : En raison des vacances d'été, il ne sera pas possible de déposer une offre papier ou de demander des renseignements complémentaires entre le 25 juillet 2018 et le 22 août inclus. Il a été tenu compte de cette remarque pour le calcul de la date limite de remise des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11 juillet 2018

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Université d'Artois, 9 rue du temple BP 10665, 62030 Arras cedex, adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=386912&orgAcronyme=f2h>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint Hilaire - CS 62039, 59014 Lille cedex, tél. : 03 59 54 23 42, télécopieur : 03 59 54 24 45

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint Hilaire - CS 62039, 59014 Lille cedex, tél. : 03 59 54 23 42, télécopieur : 03 59 54 24 45, courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr

► [Télécharger l'avis seul au format PDF](#)

[Télécharger la preuve d'émission](#)

NB : pour accéder à notre outil qui vous permet de lire la preuve d'horodatage, délivrée en format .pep, cliquer sur l'icône GRIS "OUTILS" situé en haut à droite du module, puis télécharger le fichier.

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3281027**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE...

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP

Publication intégrale

Département : 62 - Pas-de-Calais
Rappel 1: 59 - Nord

[Télécharger au format PDF](#)

[Imprimer](#)

[Fermer cette fenêtre](#)